Saint-Etienne (42) : c'est avec un tutoriel que le migrant apprend à couper la drogue dure

24/05/2018 à 16h23

www.leprogres.fr

« J'accepterais votre décision. Mais je veux rester en France. C'est ici que j'ai pu étudier. J'ai obtenu un CAP menuiserie. » Argjend Jella, 19 ans, implore le juge, dans un français impeccable. Cet Albanais est arrivé en France à l'âge de 15 ans. Seul. Mineur isolé, il est pris en charge par le Département.

L'usurier lui propose de dealer de la cocaïne et de l'héroïne pour s'acquitter de sa dette

À ses 18 ans, oust ! Il doit rentrer dans son pays. Francois Bouriaud, président du tribunal, tord le nez. « C'est curieux, cette politique. » Jella ne s'embarque pas sur ce terrain. Il tente juste de donner une explication. « Je me suis lancé dans la drogue par accident. » Il développe. Son contrat de jeune majeur lui est refusé. Il n'a plus de toit.

Il croit trouver la parade pour tenter d'être régularisé auprès de la préfecture. « J'ai emprunté 1 000 euros à un compatriote. » Il stoppe ses études. Mais n'arrive pas à rembourser avec ses petits boulots au black. L'usurier lui propose de dealer de la cocaïne et de l'héroïne pour s'acquitter de sa dette.